

L'UE FACE AU CORONAVIRUS L'INDISPENSABLE INCARNATION POLITIQUE DE LA SOLIDARITÉ EUROPÉENNE



■ THIERRY CHOPIN

Professeur de science politique, Université catholique de Lille (ESPOL), et conseiller spécial, Institut Jacques Delors à Paris

■ NICOLE KOENIG

Directrice adjointe, Jacques Delors Centre à Berlin

■ SÉBASTIEN MAILLARD

Directeur, Institut Jacques Delors à Paris

Introduction ■

« Le climat qui semble régner entre les chefs d'État et de gouvernement et le manque de solidarité européenne font courir un danger mortel à l'Union européenne », a alerté Jacques Delors dans une rare prise de parole publique¹ au cœur de la crise du coronavirus sévissant durement en Europe. Ce manque de solidarité a déjà marqué les opinions, en particulier en Italie, tout comme les divisions étalées lors du dernier Conseil européen.

L'étendue de la crise sanitaire et la grave récession économique que vont entraîner les mesures draconiennes prises pour enrayer la pandémie exigent au contraire en réponse un sursaut collectif des dirigeants européens, avec la solidarité pour étendard. Bien que péniblement conclu, l'accord à l'Eurogroupe est un premier encouragement. Mais la solidarité ne doit pas résulter que de laborieux calculs et de compromis techniques. **Elle est un fondement de la construction européenne qui, à l'appui de sa traduction sanitaire et budgétaire, appelle une incarnation politique** à la hauteur des circonstances historiques à surmonter. Comme l'a reconnu Angela Merkel, « l'Union européenne fait face à sa plus grande mise à l'épreuve depuis sa fondation »².

Cette épreuve exige une solidarité qui sous-tend la construction européenne depuis ses premiers pas. La Déclaration Schuman, dont le 9 mai prochain marquera le 70^{ème} anniversaire, appelait à des « réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ». Le concept même de « Communauté » signifie à la fois des échanges ouverts et confiants entre ses membres, la mise en commun de moyens et l'entraide en son sein. La substitution de l'Union aux Communautés n'a rien retiré à cette triple dynamique du projet européen qu'a résumé Jacques Delors selon sa fameuse formule : « La concurrence qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit ».

1. Déclaration à l'AFP, 28 mars 2020

2. Conférence de presse, Berlin, 6 avril 2020

Sur le fond, cette solidarité trouve son origine dans « le patrimoine spirituel et moral » auquel l'UE fait référence dans le préambule de sa Charte des droits fondamentaux. Mais elle s'est développée en raison de l'interdépendance et des intérêts liés à la préservation du projet européen et de ses biens communs, que représentent aujourd'hui notamment le marché intérieur et l'euro. Cette assistance mutuelle intéressée rend d'autant plus évidente une solidarité européenne, sans lui retirer tout motif émotionnel et fondement altruiste³.

Pour permettre et garantir sa mise en œuvre, la solidarité européenne s'appuie sur des bases juridiques établies⁴ ainsi que divers mécanismes, fonds et programmes financés par le budget européen. Depuis une vingtaine d'années, de nouveaux instruments spécifiques à l'UE, créés explicitement au nom de la solidarité, l'ont plus encore instituée : « clause de solidarité »⁵, « fonds de solidarité de l'Union européenne » ou plus récemment « Corps européen de solidarité ».

Malgré un large éventail de types et d'échelles d'interventions, la mise en pratique de la solidarité européenne est limitée en matière sanitaire. D'abord, son étendue dépend du champ de compétences de l'UE qui les exercent entièrement, en partage ou en appui avec les États membres, en vertu du principe de subsidiarité. Il a été rappelé depuis le début de l'épidémie de Covid-19 que la compétence européenne dans le domaine de la santé publique n'était que d'appui. Les institutions européennes ne disposent pas directement des équipes, ni des équipements pour intervenir dans l'urgence⁶. Néanmoins, ceci n'a pas empêché la Banque centrale européenne d'agir⁷ et la Commission de trouver les bases juridiques pour prendre maintes initiatives afin de secourir des États et citoyens en détresse⁸.

À défaut de compétences directes, la solidarité européenne peut s'exercer indirectement autrement. Ainsi en assouplissant ou en suspendant temporairement plusieurs dispositifs du jeu normal de la concurrence sur le marché européen (aides d'État) et de l'encadrement budgétaire (Pacte de stabilité), la Commission a facilité le recours des États à leurs instruments nationaux de solidarité. Celle-ci s'acquitte ainsi en creux au niveau européen.

Mais lorsque l'épreuve devient collective aux Vingt-Sept et d'ampleur inédite depuis la Seconde guerre mondiale, **la solidarité européenne doit se montrer au grand jour**. Malmenée au fil des crises des dix dernières années (1), cette solidarité exige aujourd'hui à la fois d'être officiellement activée (2), une impulsion franco-allemande (3), une figure incarnant le combat commun qui comble le déficit de leadership et d'incarnation européen actuel (4), une stratégie géopolitique et de communication internationale (5). Celle-ci est incontournable dans une crise qui donne lieu jusqu'ici, au contraire, à un « *EU-bashing* » dangereux pour l'avenir du projet européen.

3. FERNANDES S. & RUBIO E. 2012. « *La solidarité dans la zone euro : combien, pourquoi jusqu'à quand ?* », *Policy Paper*, Institut Jacques Delors, 3 avril.

4. Pour un rappel de cette jurisprudence, voir notamment Conclusions de l'avocate générale du 31 octobre 2019 dans affaires C-715/17, C-718/17 et C-719/17 devant la CJUE.

5. Lire partie 2.1

6. Une réserve créée en mars 2019, « RescEU », dote cependant aujourd'hui l'UE d'une réserve additionnelle aux capacités nationales pour mobiliser en particulier des avions bombardiers d'eau, des hélicoptères et d'autres matériels de secours face à divers types d'urgences.

7. Par exemple, décision du Conseil des gouverneurs de la BCE sur PEPP, communiqué de presse du 18 mars 2020

8. Cf. MARCHAIS, I. 2020. « *Santé : une plus-value européenne perfectible* », *Décryptage*, Institut Jacques Delors, 1er avril.

1 ■ LA SOLIDARITÉ EUROPÉENNE À L'ÉPREUVE DE DIX ANS DE CRISES

Bien que solidement établie en droit européen et instituée à travers divers programmes et mécanismes, la solidarité européenne a été mise à rude épreuve par les crises qui ont affecté les Européens depuis dix ans.

La crise des dettes souveraines en 2010-2012 a vu des États du Sud de la zone euro avoir besoin de ceux du Nord pour retrouver des conditions soutenables de financement sur le marché obligataire. Leur renflouement n'était octroyé qu'à des exigences drastiques. Comme l'on sait, le tournant de cette crise s'est opéré lorsque le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, s'est engagé à entreprendre « *whatever it takes* (quoi qu'il en coûte) pour préserver l'euro »⁹. C'est bien ici l'affirmation d'une solidarité monétaire sans faille qui a soudain permis de surmonter cette crise. Christine Lagarde, malgré une erreur de communication dommageable au début de la crise du Covid-19, a finalement emboîté le pas de son prédécesseur dans la crise en cours.

Autre mise à l'épreuve de la solidarité, la crise des réfugiés en 2014-2016 a vu les États de première entrée submergés par les demandes d'asile. Pour leur prêter secours, la Commission a proposé un mécanisme automatique de relocalisation des demandeurs qui a été refusé par la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Ce rejet catégorique vient d'être condamné par la CJUE, selon laquelle le principe de solidarité commandait aux États de partager ces charges¹⁰. Toutefois, l'absence d'un accord pérenne d'assistance en cas d'afflux empêche à ce jour une véritable sortie de crise, qui reste contenue mais non résolue¹¹. La crise sanitaire fait même courir un nouveau risque aux demandeurs d'asile entassés sur les îles grecques¹².

Les crises des dernières années montrent que la question de la solidarité permet de rendre compte de la montée de l'euro-défiance. Ce phénomène s'explique dans les pays du Sud par la perception d'une solidarité insuffisante face aux crises : dans le cas de la crise de la zone euro, coût perçu comme disproportionné de l'ajustement économique et budgétaire demandé en contrepartie du soutien financier européen (Grèce) mais aussi difficultés de l'UE à réguler les flux migratoires (Italie). Dans les pays du centre, du nord et de l'est de l'UE, c'est au contraire le refus d'une solidarité excessive qui alimente l'euro-scepticisme d'une partie de la population et certaines politiques gouvernementales, qu'il s'agisse des questions financières (Allemagne, Pays-Bas, Finlande) ou de la question des réfugiés (groupe de Visegrád). Certains de ces pays, l'Allemagne notamment, sont réticents vis-à-vis des mécanismes de solidarité sur un volet (transferts financiers) et l'ont demandée sur un autre (répartition des demandeurs d'asile) ; d'autres pays, notamment en Europe centrale, attendent la solidarité de leurs partenaires européens sur le volet budgétaire (fonds de cohésion, politique agricole) mais la refusent sur un autre notamment en matière migratoire.

Dans le cas de la crise sanitaire actuelle, l'absence de solidarité organisée entre États pour combattre l'épidémie de Covid-19 a conduit au début à plusieurs rétablissements, souvent sans notification et de manière unilatérale, de contrôles aux frontières intérieures et à des restrictions d'exportations d'équipement médical de protection vers l'Italie qui en réclamait, à l'instar des restrictions imposées par Paris et Berlin. À l'inverse, la coopération transfrontalière a permis de soulager des hôpitaux submergés grâce à des transferts de patients, parmi plusieurs initiatives de solidarité.

9. DRAGHI, M. 2012. Discours à la Global Investment Conference de Londres, 26 juillet.

10. Décision CJUE Commission c./ Rép. de Pologne, 3 avril 2020

11. VIGNON J. 2018. « Pour une politique européenne de l'asile, des migrations et de la mobilité », *Rapport*, Institut Jacques Delors.

12. RASCHE L. 2020. "In Greece the Corona crisis threatens to become a disaster", Hertie School Jacques Delors Centre (Berlin), 24 mars.

C'est surtout pour financer les dépenses induites par cette crise sanitaire et celles nécessaires au redressement économique devant la grave récession annoncée que la solidarité est aujourd'hui la plus attendue au niveau de l'UE. Les idées de nouvelles formes d'euro-obligations (« coronabonds ») et d'autres instruments de mutualisation du risque¹³ cristallisent le débat sur ce sujet qui divise, à ce jour, les Vingt-Sept.

Quelles que soient l'ampleur des milliards d'euros annoncés et l'ingéniosité des mécanismes qui ont été finalement trouvés, la solidarité européenne a aussi besoin d'une incarnation politique réelle et beaucoup plus forte pour pleinement marquer les opinions. Un sondage réalisé fin mars montrait que 61% des Italiens considéraient que l'UE n'avait pas aidé leur pays dans la présente crise ainsi que 46% des Français¹⁴. Il y a donc urgence politique à imprimer l'élan de cette solidarité, qui peut s'incarner selon les propositions suivantes.

2 ■ L'URGENCE D'INCARNER POLITIQUEMENT LA SOLIDARITÉ EUROPÉENNE : ACTIVER LA CLAUSE DE SOLIDARITÉ

La « clause de solidarité » (article 222 du TFUE) constitue le fondement des modalités permettant à l'UE et à ses États membre d'agir « conjointement dans un esprit de solidarité » et de recourir aux instruments à leur disposition pour : prévenir la menace terroriste sur le territoire de l'un des pays de l'UE ; porter assistance à un pays de l'UE en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine.

Cette clause a été introduite dans les traités européens à la suite de sa mise en œuvre anticipée après les attentats de Madrid de mars 2004. Elle peut être déclenchée lorsqu'un État, après épuisement des autres moyens, fait face à une « *situation (qui) manifestement dépasse les capacités de réaction dont il dispose* ». Après les attentats sur son sol du 13 novembre 2015, la France avait activé une autre clause, celle dite de « défense mutuelle », également introduite par le traité de Lisbonne pour les cas d'agression armée et inspirée de celle déjà en vigueur au sein de l'Otan (article 5 sur la défense mutuelle). Jusqu'alors inemployée, cette disposition a permis à Paris de recevoir l'aide de ses partenaires européens dans son combat contre Daech.

La pandémie mondiale actuelle devrait correspondre au critère de catastrophe prévu par la clause de solidarité. Le ministre allemand des affaires étrangères, Heiko Maas, a suggéré le 23 mars¹⁵ de l'activer afin de faciliter l'envoi de matériels et d'équipes là où les besoins dans l'UE sont les plus pressants. La mise en œuvre de cette clause implique normalement que l'État membre concerné adresse sa demande à la Commission, qui évalue, avec le Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, les besoins et soumet le cas échéant au Conseil des propositions opérationnelles.

Dans le traité européen, cette clause est prévue pour secourir un État qui l'active. Dans le cas présent d'une pandémie touchant l'ensemble des Vingt-Sept, bien que de manière très inégale et évolutive dans le temps, une activation unanime par le Conseil de la clause servirait, à ce stade avancé de la crise sanitaire, à signifier que les Vingt-Sept s'engagent bien à agir « conjointement dans un esprit de solida-

¹³. Voir notamment proposition 6 avril, ODENDAHL C., GRUND S. & GUTTENBERG L. 2020. "A Proposal For A Coronabond: The Pandemic Solidarity Instrument", Cer (Londres).

¹⁴. Sondage Redfield & Wilton Strategies, Londres, 26 mars 2020

¹⁵. Federal Foreign Office of Germany. 2020. "Proving Europe's ability to act – Maas suggests EU solidarity pact in the fight against Covid-19", 23 mars.

rité ». **Elle officialiserait politiquement cette solidarité.** Son déclenchement ne déposséderait en rien la Commission de ce qu'elle a déjà entrepris mais au contraire lui donnerait un appui politique confortant ses initiatives. Surtout, une telle décision permettrait de rompre avec le « concours de beauté » que se livrent les institutions européennes poussant chacune leurs propres initiatives prises séparément. Il est urgent d'incarner politiquement une réponse unitaire à l'échelle de l'union.

3 ■ DONNER UNE IMPULSION FRANCO-ALLEMANDE À L'EFFORT DE SOLIDARITÉ

Déjà très ralenti, le moteur franco-allemand a été absent de la présente crise jusqu'ici, hormis une coopération transfrontalière exemplaire¹⁶. Il est apparu déséquilibré durant la crise des dettes souveraines et impuissant durant la crise migratoire. L'incarnation politique européenne s'est pourtant traditionnellement appuyée sur ce tandem historique, qui reste incontournable pour surmonter les clivages.

Cette impulsion nécessaire au plus haut niveau n'a actuellement rien d'évident. Aux différences d'approches de soutien à l'économie, qui restent profondes, s'ajoute une situation politique outre-Rhin, marquée par une coalition affaiblie par les tiraillements internes à ses deux composantes, et attisée par les anticipations de l'après-Merkel. Mais les derniers sondages d'opinion en Allemagne montrent à la fois un soutien accru envers la chancelière et un large soutien transpartisan en faveur d'une aide financière européenne à l'attention des pays durement touchés comme l'Italie et l'Espagne, appuyée aussi par nombre d'économistes allemands.

La nature et l'ampleur de la crise sanitaire actuelle et la sévérité de la récession appelleraient **un sursaut franco-allemand qui fasse honneur à son rôle historique dans la construction européenne.** Cette impulsion pourrait tirer parti de la présidence allemande du Conseil à venir au semestre prochain et s'articuler dans la durée avec la présidence française de 2022 en préparation.

Dans l'immédiat, les deux pays devraient prendre l'initiative commune de supprimer les contrôles aux frontières dès que la situation sanitaire le permet. Leurs réseaux diplomatiques étendus respectifs devraient mettre en commun leurs moyens pour que la solidarité européenne ne soit pas mise à mal par des propagandes étrangères (voir point 5 plus bas).

À visée plus large, les deux pays pourraient faire leur l'initiative parlementaire d'une « Union de la santé »¹⁷, axée notamment sur la répartition des patients en soins intensifs, la recherche médicale, la production de médicaments et le stockage stratégique de matériel sanitaire. Elle pourrait s'appuyer sur le traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle. Mais c'est bien sûr sur le soutien budgétaire que cette impulsion franco-allemande est attendue et pourrait être décisive pour combler le clivage Nord-Sud que cette crise a de nouveau creusé.

Pour prévenir toute initiative exclusive séparée qui irriterait leurs partenaires, cette impulsion franco-allemande devrait être donnée en concertation avec la Commission et se montrer ouverte à associer étroitement d'autres États membres, notamment leurs partenaires du Benelux, en particulier les Pays-Bas, les pays de l'Europe méridionale comme l'Espagne et l'Italie, mais aussi des pays d'Europe centrale comme l'Autriche, et du Nord tel que la Finlande. **Une telle impulsion politique rassembleuse placerait un État refusant la solidarité européenne dans un isolement intenable.**

16. LUMET S., ENAUDEAU J. 2020. « Organisation du territoire européen en temps de Covid-19, entre coopération et repli », Observatoire géopolitique du Covid-19, *Le Grand Continent*, 1er avril.

17. Initiative parlementaire franco-allemande « Ensemble contre le coronavirus », des députés allemand et français, Andreas Jung et Christophe Arend, 6 avril 2020

4 ■ FACE À LA POLYARCHIE ET AU DYSFONCTIONNEMENT DU CONSEIL EUROPÉEN, DONNER UNE FIGURE AU COMBAT COMMUN

Cette impulsion franco-allemande doit d'abord aider à tirer le Conseil européen vers le haut. Dans les différentes crises, le Conseil européen est l'institution sur laquelle bute cette exigence de solidarité. Celle-ci requiert alors le truchement d'autres institutions européennes (BCE, Commission) ou des accords particuliers entre États volontaires pour se déployer.

Le Conseil européen du 27 mars a montré une nouvelle fois le caractère dysfonctionnel de cette institution intergouvernementale : lenteur, étalage des divisions, difficulté à prendre des décisions face à la crise, dont la gestion produit de l'incertitude. Des traits dysfonctionnels qu'on retrouve aussi au sein de l'Eurogroupe.

La dégradation médiatisée du climat des relations entre chefs d'État et de gouvernement renvoie une image désastreuse. Elle attise le ressentiment entre les peuples des pays demandeurs de solidarité et ceux des pays la leur refusant, tout en donnant une impression d'impuissance ou d'indifférence de l'Europe. Les enquêtes Eurobaromètre mesurant les rapports des opinions envers l'UE le reflètent.¹⁸ D'autant que ce sont à nouveau les États du Sud de l'Europe, et singulièrement l'Italie, mais aussi l'Espagne, qui se retrouvent dans les trois crises, financière, migratoire et sanitaire, en position de demandeurs de la solidarité européenne.

Les opinions publiques ont besoin d'identifier politiquement cette solidarité à un visage. La pandémie place naturellement en première ligne les dirigeants nationaux, notamment dans plusieurs pays les chefs d'État, tenus à la fois d'alerter, de protéger et de rassurer leur population. Au niveau européen, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, des commissaires, comme Thierry Breton pour le public français ou Paolo Gentiloni pour le public italien, et la présidente de la BCE, Christine Lagarde, rendent compte dans les médias de leur action face au Covid-19. Toutefois, la crise actuelle met en évidence le caractère polyarchique des institutions européennes qui se voient en concurrence les unes vis-à-vis des autres et en leur sein même. Ces derniers jours ont vu des commissaires présenter des solutions sans le reste du collège, tandis que le Parlement européen, tout en prenant des initiatives concrètes de solidarité, se retrouve marginalisé. Personne ne parle « au nom de l'Europe » de manière unitaire.

La solidarité européenne exigerait ainsi une figure de référence qui incarnerait politiquement l'action commune décidée à l'échelle de l'Union. Épine dorsale de cette solidarité, **le grand plan européen de relance économique attendu en riposte à la future récession aurait ainsi notamment un chef d'orchestre identifiable**. Cette figure médiatiquement visible jouerait un rôle comparable à celui d'un Michel Barnier qui incarne, aux yeux des opinions publiques, la cohésion des Vingt-Sept dans les négociations avec Londres sur le Brexit. À l'instar de ce dernier, il faut une personnalité rattachée à la Commission mais mandatée par les Vingt-Sept et leur rendant compte ainsi qu'au Parlement européen. Encore une fois, une telle incarnation politique immédiate est indispensable aux côtés de l'aide économique attendue, inévitablement plus abstraite.

¹⁸ Voir les notes sur les évolutions des opinions publiques italienne (2018) et grecque (2020) à partir des enquêtes Eurobaromètre, dir. DEBOMY D. 2020. « L'Opinion publique grecque et l'UE », Décryptage, Institut Jacques Delors, 3 février. DEBOMY D., RIVIÈRE E., 2018. « Les italiens et l'Europe, chronique d'un désenchantement », Décryptage, Institut Jacques Delors, 16 février.

5 ■ CONTRER LA BATAILLE MONDIALE DES RÉCITS PAR LA SOLIDARITÉ INTERNE ET EXTERNE

Le manque de solidarité européenne observé au début de la pandémie a été amplifié par des développements géopolitiques. Quand les États membres n'ont pas répondu aux demandes d'équipement de protection de l'Italie au début du mois de mars, comme notamment la France et l'Allemagne, d'autres sont intervenus. Les dirigeants chinois ont immédiatement envoyé un message de solidarité et fourni des équipements de protection et des experts médicaux.¹⁹ La Russie et Cuba, notamment, ont également apporté leur aide. Si tout soutien était certainement le bienvenu, ces acteurs ont veillé à le faire largement connaître, mettant d'autant plus en évidence le manque de solidarité intra-européenne.

Cette « diplomatie des masques » a été accompagnée d'une désinformation généralisée. Un rapport spécial du Service européen pour l'action extérieure sur la désinformation liée au coronavirus montre comment les médias chinois et russes, en particulier, ont diffusé des récits discréditant l'UE comme étant défaillante tout en louant le modèle chinois de lutte contre la pandémie.²⁰ L'UE a ainsi été soumise à la bataille mondiale des récits menée par les États-Unis, d'un côté, et la Chine et la Russie, de l'autre. Chaque camp a accusé l'autre d'être à l'origine du virus ou bien de ne pas avoir réussi à contenir sa propagation.

Le Haut Représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a déclaré à juste titre que l'Union doit contrer cette « bataille mondiale des récits » « armée de faits ».²¹ Lui et la présidente de la Commission ont fait plusieurs déclarations soulignant la réciprocité de l'aide de la Chine à la suite du soutien des Européens à la Chine en janvier. D'autres sources ont souligné que le soutien combiné des Européens à l'Italie était, en fait, beaucoup plus substantiel que celui de la Chine.²²

Cependant, **cette bataille de récits ne peut être remportée par une simple correction des faits**. L'UE et les États membres doivent prendre des mesures plus substantielles en faveur de la solidarité interne et les communiquer de manière plus stratégique. La crédibilité d'une Commission se voulant « géopolitique » se joue ici, y compris dans sa **stratégie mondiale de communication**. L'objectif premier n'est pas de « gagner » la bataille mondiale des récits, mais de regagner le soutien des Européens qui ont été induits en erreur en pouvant être portés à croire qu'ils seraient perdus sans le soutien de la Chine ou de la Russie.

En même temps, l'UE ne doit pas afficher qu'une solidarité interne envers elle-même mais préparer **sa propre contribution à la solidarité mondiale**. Plusieurs avertissements ont déjà été lancés concernant une éventuelle escalade de la pandémie en Afrique.²³ Celle-ci pourrait entraîner de graves crises humanitaires dans les pays les plus pauvres, dont les systèmes de santé publique sont faibles, et aggraver les conflits existants et la fragilité des États. Alors que l'ampleur de la crise sanitaire est encore incertaine, l'impact économique se fait déjà sentir sur le continent. En tant que premier donateur collectif et bloc commercial du monde, l'UE doit adapter ses stratégies régionales tel que le projet de nouveau partenariat avec l'Afrique et renforcer l'appui au développement durable avec des parte-

19. Xiuant. 2020. "Xi says China firmly supports Italy's efforts against Covid-19", 14 mars.

20. EUvsDISINFO. 2020. "EEAS special report: disinformation on the coronavirus – short assessment of the information environment", 19 mars.

21. Europa.eu. 2020. "EU HRVP Josep Borrell: the coronavirus pandemic and the new world it is creating", 24 mars.

22. FERRARESI M. 2020. "China isn't helping Italy. It's waging information warfare", foreignpolicy.com, 31 mars. Europa.eu. 2020. "Message by HRVP Josep Borrell Fontelles following the EU Leaders' video conference on #COVID19", 28 mars.

23. bbc.com. 2020. "WHO head tells Africa to 'wake up' to coronavirus threat", BBC News, 19 mars.

naires, notamment les États-Unis et la Chine, elle-même investissant sur ce continent. À cet égard, la promesse d'une aide européenne multi-sources dépassant les 20 milliards d'euros pour les pays les plus vulnérables, au-delà de l'Afrique, en réponse à la pandémie, est très bienvenue.

CONCLUSION ■

Si le déficit de solidarité et de confiance entre les États membres de l'Union n'est pas réduit, l'ouverture européenne ne manquera pas de laisser la place au repli national voire nationaliste. Or, un tel repli apportera à l'évidence plus de nouveaux problèmes que de réelles solutions. En particulier, la « renationalisation » ne saurait apporter en elle-même la solution à des phénomènes qui dépassent manifestement les États comme c'est le cas de la crise sanitaire actuelle. En outre, un tel repli ne remédierait en rien aux désaccords européens, au contraire. L'acrimonie à l'égard de « Bruxelles » se transformerait progressivement en rancœur à l'égard des États voisins, qui reprendraient le rôle de bouc-émissaire qu'ils avaient avant la construction européenne et qui resurgit. Ne pas prendre au sérieux l'exigence de solidarité européenne reviendrait à revenir à l'« Europe d'avant » et renouer le fil d'une histoire de divisions politiques que la construction européenne n'a pas fait disparaître mais qu'elle a su entourer de garde-fous. Répondre à cette exigence de solidarité est dans l'intérêt de tous les États membres et dans l'intérêt commun des citoyens de l'Union. Elle n'est pas seulement la clé de sortie de la présente crise mais aussi le vrai ferment d'unité des Vingt-Sept.



L'Europe pour
les citoyens



Directeur de la publication : Sébastien Maillard ■ La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source ■ Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) ■ L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution ■ Version originale ■ © Institut Jacques Delors

Institut Jacques Delors

Penser l'Europe • Thinking Europe • Europa Denken
18 rue de Londres 75009 Paris, France • www.delorsinstitute.eu
T +33 (0)1 44 58 97 97 • info@delorsinstitute.eu